

57^{ème} GP Berra Immobilier & 53^{ème} Mémorial Jean-Luisier Dimanche 7 avril 2024

Catégories U17 et FB – Mémorial Jean-Luisier

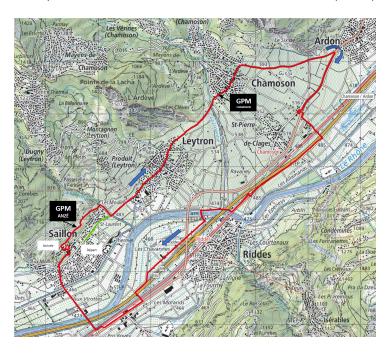
U19 et FE – GP Berra Immobilier

Élites et Amateurs – GP Berra Immobilier

Parcours Départs : Saillon, Salle de l'Envol (Départ sous conduite jusqu'à l'entrée sur le circuit)

Arrivées : Saillon, Rue St-Jacques

Circuit: Saillon – Leytron – Chamoson – Ardon – Riddes – Saxon – Saillon (18 Km)



Élites + Amateurs 9 tours, 160Km – Départ à 12h00 – Séance des directeurs sportifs à 11h15, Salle de L'Envol

U19 + FE 5 tours, 88 Km – Départ à 12h10 U17 + FB 3 tours, 52 Km – Départ à 14h15

Vestiaires Saillon, Salle de l'Envol (Ch. Des Ecoliers 103, 1913 Saillon), dès 9h45

Parking Saillon, Ch. Des Ecoliers – selon signalétique

Dossards Saillon, Salle de l'Envol (Ch. Des Ecoliers 103, 1913 Saillon) de 10h00 à 11h00 / U17+BF, jusqu'à 13h15

Finance d'inscription Élites Fr. 25.-

 Féminines Élites
 Fr. 19.

 Amateurs
 Fr. 22.

 U19
 Fr. 18.

 U17
 Fr. 16.

 Féminines B
 Fr. 17.

Inscriptions https://www.chronoromandie.com/wordpress/inscriptions-en-ligne/gp_berra_immobilier_2024/

















Délai d'inscription 30.03.2023

Inscription sur place Majoration de Fr. 10.-

Planche de prix Selon barème 1 de Swiss Cycling

Grand-Prix de la À chaque passage aux GPM les points suivants sont attribués :

montagne GPM Chamoson: 5 pts - 3 pts - 1 pt

GPM Côte d'Anzé: 5 pts – 3 pts – 1 pt

Classement final aux points (en cas d'égalité, le classement à l'arrivée fait la différence)

Podium 10' après l'arrivée, obligatoire pour les 3 premiers du classement de chaque course.

Résultats / Réclamation Affichés sur la ligne – délai de réclamation 30 minutes après l'heure d'affichage

Distribution des prix Saillon, Place des Remparts au terme du délai de recours selon règlement Swiss Cycling

Ravitaillement Zone de ravitaillement dans la montée de Chamoson.

U17-FB: ravitaillement au 2ème tour

U19-FE: ravitaillement aux 3ème et 4ème tours

Élites-A: ravitaillement aux 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} tours.

Dépannage et voitures

suiveuses

Selon le règlement Swiss Cycling, les voitures d'équipes sont autorisées uniquement dans la course Élites/Amateurs pour les équipes qui alignent au moins 5 coureurs (ou regroupement).

Les voitures suiveuses ne sont pas autorisées dans le GPM « Côte d'Anzé », une déviation sera

mise en place dans la plaine.

Une zone de dépannage sera mise en place sur le sommet de la Côte d'Anzé avec la possibilité

de poster des assistants avec des roues de secours.

Abandons Les coureurs qui abandonnent doivent enlever leur dossard et rendre leur transpondeur.

Elimination / Délai L'organisateur se réserve le droit d'arrêter tout(e) participant(e) qui compte un retard

supérieur à 5 minutes sur le peloton principal au passage sur la ligne.

Challenge Club Maillot

ďOr

La course U19 compte pour le classement général du Challenge Club Maillot d'Or



CLUB MAILLOT D'OR

Primeo Energie Cycling La Course E/A compte pour le classement général de la Primeo Energie Cycling Cup

Cup



Challenge Raymond Poulidor

La course E/A compte pour le classement général du Challenge Raymond Poulidor



















Berra IMMOBILIER

Divers <u>Courses sur routes ouvertes, observation obligatoire des règles de circulation.</u>

Tout concurrent qui n'aura pas respecté les consignes de la firme de chronométrage quant au positionnement du transpondeur sur le vélo, et/ou qui n'aura pas positionné les dossards

correctement, ne sera pas classé.

Tous les cas non prévus ici seront réglés selon le **règlement de Swiss Cycling**.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents qui

pourraient survenir aux coureurs ou dont ces derniers pourraient en être la cause. Les responsabilités civiles et pénales sont à charge des concurrents.

Les vestiaires ne sont pas surveillés, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.

Samaritains Poste de samaritains dans l'aire d'arrivée (Place des Remparts)

Contacts Mathias Farquet, Responsable de l'Organisation

+41 79 946 83 40 - mathias.farquet@axa.ch











